SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1969-1970

Service des Commissions.

BULLETIN DES COMMISSIONS

AFFAIRES CULTURELLES

Mercredi 8 octobre 1969. — Présidence de M. Yves Estève, président d'âge. — La commission a, par acclamation, réélu M. Louis Gros, président.

Présidence de M. Louis Gros, président. — Le président a remercié ses collègues de leur témoignage de confiance; après avoir rappelé le décès de M. Léon Rogé et exprimé à nouveau les condoléances de la commission, le président a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres de la commission.

La commission a, ensuite, par acclamation, réélu les viceprésidents et secrétaires de son bureau qui est ainsi constitué:

Président: M. Louis Gros.

Vice-présidents : MM. Georges Lamousse, Adolphe Chauvin et André Cornu.

Secrétaires: MM. Jean Fleury et Claudius Delorme et Mme Catherine Lagatu.

En fin de séance, le président a donné connaissance à ses collègues du programme des prochains travaux de la commission.

AFFAIRES ECONOMIQUES ET PLAN

Mercredi 8 octobre 1969. — Présidence de M. Paul Pelleray, président d'âge. — Appelée à constituer son bureau, la commission — sur la proposition de M. Jager — a été unanime à reconduire par acclamations le président sortant.

Présidence de M. Jean Bertaud, président. — Après avoir remercié ses collègues de leur confiance, le président leur a demandé de procéder à l'élection des quatre vice-présidents du bureau, les « sortants » étant MM. Paul Mistral, Etienne Restat, Joseph Yvon et Marc Pauzet; par acclamation, ceux-ci ont été réélus vice-présidents.

M. Léon David ayant proposé, au nom du groupe communiste, la candidature de M. Gargar au poste de secrétaire du bureau, un scrutin à bulletin secret est intervenu, dont les résultats ont été les suivants:

Nombre de votants	_
Majorité absolue	2
Ont obtenu:	
M. Bouloux 42 voix.	
M. Pinton 41 voix.	
M. Beaujannot	
M. Blondelle	
M. Gargar 11 voix.	

MM. Bouloux, Pinton, Beaujannot et Blondelle ont donc été proclamés secrétaires du bureau.

Le président a salué alors l'arrivée, au sein de la commission, de MM. Jean Filippi, pour remplacer M. Longchambon, décédé; Chatelain, en remplacement de M. Aubry, et Javelly, en remplacement de M. Sempé et il a proposé de désigner les rapporteurs pour avis du projet de loi de finances pour 1970.

Il a donné connaissance de la liste de ces rapporteurs pour la précédente loi de finances, en signalant qu'il fallait remplacer M. Longchambon, comme rapporteur du budget du commissariat du Plan, et que, d'autre part, M. Paul Mistral avait fait savoir qu'il céderait volontiers ses fonctions de rapporteur, en ce qui concerne le Logement, à M. Laucournet.

M. Raymond Brun ayant présenté sa candidature au rapport laissé vacant par le décès de M. Longchambon, la liste des commissaires chargés de suivre les travaux de la commission des finances s'établit donc ainsi:

MM.
Brun.
Pauzet.
Laucournet.
Bouquerel.
Yvon.
Jager.
Chauty.
Billiemaz.
Pams.
Yvon.
Beaujannot.
Barroux.
Brun.
Golvan.

La commission a, ensuite, confirmé MM. Pauzet et Billiemaz, respectivement comme délégué titulaire et délégué suppléant à la conférence des parlementaires de l'Assemblée de l'Atlantique-Nord et elle a ensuite désigné M. René Jager pour représenter le Sénat à la conférence des parlementaires des pays membres du Comité d'aide au développement de l'O. C. D. E. dont la session doit se tenir, à Paris, les 23 et 24 octobre prochains.

Le président a proposé alors aux commissaires de procéder dans les semaines à venir à une série d'auditions:

— celle de M. Duhamel, Ministre de l'Agriculture, sur les problèmes posés par la répercussion de la dévaluation sur les prix agricoles et la politique générale du Marché Commun en matière agricole;

- celle de M. Chalandon, Ministre de l'Equipement et du Logement:
 - sur les problèmes du logement : incidence des mesures financières prises dans le cadre du « Plan de redressement », sur le financement de la construction, loi sur la simplification du permis de construire, mise en œuvres des Z. A. C. et de la loi d'orientation foncière, etc.,
 - et sur ceux de l'équipement : modalités et financement des autoroutes sur fonds privés ;
- celle de M. Mondon, Ministre des Transports, sur la modification de la convention liant la S. N. C. F. à l'Etat et la définition de nouvelles règles de coordination;
- celle de M. Robert Galley, Ministre des Postes et Télécommunications, sur les modalités d'appel à une société de financement pour l'équipement téléphonique de la France.

Par ailleurs, il a indiqué à ses collègues les textes actuellement en instance devant la commission et dont il faudrait désigner les rapporteurs au cours d'une prochaine séance.

Après les observations de MM. Beaujannot, Pierre Brousse, Raymond Brun, Chauty, Jager, Mistral, Pinton et Voyant, notamment sur la nécessité de former, au sein d'une commission qui compte 70 membres, des « groupes de travail » intéressant les principaux secteurs de la vie économique, la commission a fait confiance à son président pour l'organisation des prochaines auditions ministérielles et des travaux dont elle allait avoir à connaître au cours de la session budgétaire.

AFFAIRES ETRANGERES, DEFENSE ET FORCES ARMEES

Mercredi 8 octobre 1969. — Présidence de M. le général Béthouart, président d'âge. — La commission a reconduit son bureau ainsi constitué:

Président: M. Monteil.

Vice-présidents: MM. Boin, Péridier et de Chevigny.

Secrétaires: MM. de Lachomette, Repiquet et le général Béthouart.

Présidence de M. André Monteil, président. — A la demande de M. Bayrou, la commission a chargé son président de s'informer des moyens qui permettraient à son bureau de comporter quatre vice-présidents au lieu de trois.

La commission a reconduit le mandat de ses membres faisant partie de l'Assemblée de l'Atlantique-Nord, dont la liste suit :

Titulaires: MM. Barrachin, le général Béthouart, Boin, Boulangé, de Chevigny, de La Vasselais, Giraud et Vassor.

Suppléants: MM. Kieffer, Lemaire, Louis Martin et Yver.

Elle a désigné M. Legaret pour faire partie d'une « Conférence des Parlementaires des pays membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économique », qui doit se tenir à Paris, au Château de la Muette, les 23 et 24 octobre.

AFFAIRES SOCIALES

Mercredi 8 octobre 1969. — Présidence de M. Martial Brousse, président d'âge. — Après avoir rappelé la composition du bureau sortant, le président a invité ses collègues à élire un nouveau bureau et, en premier lieu, le président.

M. Grand a été élu à l'unanimité, sur une proposition de M. Méric.

Présidence de M. Lucien Grand, président. — Le président, après avoir remercié ses collègues pour la nouvelle marque de confiance dont il venait d'être l'objet et s'être félicité de l'état d'esprit qui règne depuis si longtemps au sein de la commission, a regretté se séparer de M. Bossus et de Mme Goutmann qui ont cessé d'être membres de la commission et souhaité la bienvenue à MM. Aubry et Gaudon.

Il a ensuite invité ses collègues à compléter le bureau.

M. Blanchet a proposé la reconduction pure et simple des vice-présidents et secrétaires, M. Gaudon formulant le souhait que puisse être assurée la représentation du groupe auquel il appartient, le président lui a indiqué qu'une adaptation de l'ensemble des règles de représentation des groupes dans les bureaux des commissions serait prochainement mise à l'étude.

Ont été réélus à l'unanimité:

Vice-présidents : MM. Léon Messaud, Roger Menu et Marcel Lambert.

Secrétaires: MM. François Levacher, Hubert d'Andigné et Georges Marie-Anne.

M. Méric a été à nouveau désigné comme membre de la délégation du Sénat à l'Assemblée de l'Atlantique-Nord.

Puis la commission a procédé à la nomination de ses membres chargés, en application de l'article 18 du Règlement, de suivre les travaux de la Commission des Finances.

Ont été désignés:

Affaires sociales: MM. Barbier et Messaud.

Anciens Combattants: Mme Cardot.

Budget annexe des Prestations sociales agricoles: M. Soudant.

Le président a ensuite rappelé à ses collègues les textes en instance d'examen et leur a donné quelques indications sur le programme prévisible pour la session en cours. M. Méric a formulé le souhait que la commission procède à l'audition des ministres compétents sur un certain nombre de problèmes particulièrement aigus, tels que la situation de l'emploi.

FINANCES, CONTROLE BUDGETAIRE ET COMPTES ECONOMIQUES DE LA NATION

Mercredi 8 octobre 1969. — Présidence de M. Portmann, président d'âge. — Réunie pour se constituer, la commission a procédé à l'élection de son bureau pour la session 1969-1970. Sur la demande de M. Monory, et en application de l'article 61-1 du Règlement, la nomination du président a eu lieu au scrutin secret dont les résultats, au premier tour, ont été les suivants:

Nombre de votants	34
Bulletins blancs ou nuls	9
Suffrages exprimés	25
Majorité absolue	13

Ont obtenu:

MM.	Roubert	18	voix,	élu
	Pellenc	4	voix	
	Coudé du Foresto	2	voix	
	Courrière	1	voix	

Présidence de M. Alex Roubert, président. — Le président, après avoir exprimé ses remerciements, a fait procéder à la nomination des autres membres du bureau.

MM. Coudé du Foresto, Portmann et Dulin ont été élus viceprésidents par acclamations. Les résultats des scrutins pour la nomination des secrétaires et du rapporteur général ont, au premier tour, été les suivants :

Election des secrétaires: Nombre de votants. Bulletins blancs ou nuls. Suffrages exprimés. Majorité absolue.	35 8 27 14
Ont obtenu:	
MM. Descours Desacres. 25 voix, élu Monichon 25 voix, élu de Montalembert 20 voix, élu Divers 4 voix	
Election du rapporteur général :	
Nombre de votants	34 5 29 15
Ont obtenu:	
MM. Pellenc 22 voix, élu	
Coudé du Foresto 4 voix	
Marcel Martin 2 voix	
Kistler 1 voix	

La liste des rapporteurs spéciaux pour les fascicules budgétaires annexés au projet de loi de finances pour 1970 a été établie comme suit :

I. - DÉPENSES CIVILES

a) Budget général.	MM.
Affaires culturelles	Edouard Bonnefous.
Affaires étrangères Coopération	Portmann. Schmitt.
Affaires socialesTravail	Ribeyre. Kistler.
Agriculture	Driant.
Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Economie et Finances :	Legouez.
I. — Charges communes II. — Services financiers	

	MM.
Education nationale	Mlle Rapuzzi.
Equipement et Logement:	
Equipement	Suran.
Logement	Bousch.
Tourisme	Lucien Gautier.
Développement industriel et scientifique	Armengaud.
Recherche scientifique	Houdet.
Intérieur	Raybaud.
Justice	Marcel Martin.
Services du Premier Ministre:	
I. — Services généraux	Diligent.
Aménagement du Territoire.	De Montalembert.
II. — Jeunesse et Sports	Monory.
III. — Départements d'Outre-Mer	Louvel.
IV. — Territoires d'Outre-Mer	Louvel.
V. — Direction des Journaux officiels	Diligent.
VI. — Secrétariat général de la Défense nationale	Bousch.
VII. — Groupement des contrôles radio-électriques	Bousch.
VIII. — Conseil économique et social.	Diligent.
IX. — Commissariat général du Plan d'Equipement et de la Pro- ductivité	De Montalembert.
Transports:	20 11201114101110011
I. — Transports terrestres	Courrière.
II. — Aviation civile	Fortier.
III. — Marine marchande	Talamoni.
b) Budgets annexes.	
Imprimerie nationale	Lefort.
Légion d'honneur	
Ordre de la Libération	Yves Durand.
Monnaies et Médailles	
Postes et Télécommunications	Henneguelle.
Prestations sociales agricoles	Monichon.

II. — DÉPENSES MILITAIRES

Armées.

a) Budget général.

MM.

Dépenses ordinaires des services militaires. Héon.

Dépenses en capital des services militaires. Coudé du Foresto.

b) Budgets annexes.

*

Comptes spéciaux du Trésor....... Descours Desacres.

Office de Radiodiffusion-Télévision française (application de l'article 9 de la loi n° 64-621 du 27 juin 1964)...... Diligent.

M. Schmitt a été désigné comme délégué à la Conférence des parlementaires des pays membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de Coopération et de Développement économique.

MM. Edouard Bonnefous, Coudé du Foresto, Fortier et Portmann ont été désignés comme délégués à la Conférence des parlementaires de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord. M. Courrière a été désigné comme membre suppléant de cette délégation.

Ont été habilités pour suivre et apprécier la gestion des entreprises nationales et des sociétés d'économie mixte, en application de l'article 164 de l'ordonnance n° 58-1374 du 30 décembre 1958 portant loi de finances pour 1959 et conformément à l'article 22 bis du règlement : MM. Alex Roubert, président, Marcel Pellenc, rapporteur général, Armengaud, Bousch, Coudé du Foresto, Courrière, Diligent, Driant, Fortier, Henneguelle, Houdet, Louvel, Suran, Talamoni, Tournan.

La commission a désigné M. Portmann comme rapporteur :

— du projet de loi autorisant l'approbation de la Convention fiscale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Congo ensemble le protocole et l'échange de lettres joints, signés à Brazzaville le 13 novembre 1967 (n° 165, session 1968-1969).

- du projet de loi autorisant la ratification de la Convention entre la France et l'Irlande, tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur les revenus, signée à Paris le 21 mars 1968 (n° 166, session 1968-1969).
- du projet de loi autorisant l'approbation de la Convention fiscale entre la France et le Royaume Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur les revenus, signée à Londres le 22 mai 1968 (n° 167, session 1968-1969).

La commission a également évoqué ses conditions de travail, en vue de renforcer le contrôle budgétaire et de donner leur pleine efficacité à ses travaux. Sont intervenus notamment dans cette discussion: MM. Armengaud, Marcel Martin, Marcel Pellenc, rapporteur général, et Alex Roubert, président.

Jeudi 9 octobre 1969. — Présidence de M. Alex Roubert, président. — La commission a examiné, sur le rapport de M. Portmann, le projet de loi (n° 165, session 1968-1969) adopté par l'Assemblée Nationale, autorisant l'approbation de la convention fiscale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Congo ensemble le protocole et l'échange de lettres joints, signés à Brazzaville le 13 novembre 1967.

M. André Armengaud est intervenu pour souligner l'intérêt de telles conventions passées avec des pays où résident des coopérants français. En l'absence de dispositions de cette nature, les coopérants peuvent en effet se trouver soumis lors de leur retour en France à de lourdes impositions. Cette question devrait, d'ailleurs, être soulevée à l'occasion de l'examen du projet de loi de finances pour 1970.

Toujours sur le rapport de M. Portmann, la commission a examiné deux autres projets de loi, adoptés par l'Assemblée Nationale, autorisant, l'un, la ratification de la convention entre la France et l'Irlande, tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur les revenus, signée à Paris le 21 mars 1968 (n° 166, session 1968-1969); l'autre, l'approbation de la convention fiscale entre la France et le Royaume Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur les revenus, signée à Londres le 22 mai 1968 (n° 167, session 1968-1969).

La commission s'est rangée à l'avis de son rapporteur tendant à l'adoption des divers projets qui lui étaient soumis.

LOIS CONSTITUTIONNELLES, LEGISLATION, SUFFRAGE UNIVERSEL, REGLEMENT ET ADMINISTRATION GENERALE

Mercredi 8 octobre 1969. — Présidence de M. Raymond Bonnefous, président d'âge. — Réunie pour se constituer, la commission a, par acclamations, réélu M. Raymond Bonnefous comme président.

Présidence de M. Raymond Bonnefous, président. — La désignation des vice-présidents a donné lieu à un scrutin, dont les résultats ont été les suivants:

V	tants 2
Su	ffrages exprimés
M	orité absolue
Ont	obtenu:
	M. Molle 22 voix.
	M. Champeix
	M. Prélot 20 voix.

MM. Dailly, de Félice, Garet et Soufflet, qui n'étaient pas candidats, ont obtenu chacun une voix.

MM. Champeix, Molle et Prélot, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, ont été proclamés vice-présidents.

La désignation des secrétaires a également donné lieu à un vote, dont les résultats ont été les suivants:

Votants	23
Bulletin blanc	1
Suffrages exprimés	22
Majorité absolue	12
·	

Ont obtenu:

М.	Sauvage	21 voix.
Μ.	Namy	16 voix.
M.	Piot	15 voix.

Bien que n'étant pas candidats, ont obtenu: M. Montpied: 5 voix; M. de Félice: 2 voix; M. Dailly: 1 voix, et M. De Montigny: 1 voix.

MM. Namy, Piot et Sauvage ont été proclamés secrétaires.

Au nom du bureau nouvellement élu, le président a remercié ses collègues de leur témoignage de confiance et a évoqué l'ordre des travaux futurs de la commission. Celle-ci a décidé que sa prochaine séance serait consacrée à l'examen du projet de loi instituant des mesures en faveur des Français rapatriés et autres débiteurs dépossédés de leurs biens outre-mer.

Elle a nommé M. Le Bellegou rapporteur officieux de ce texte.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 26, rue Desaix.